

POLICY COUNCILS  TOWNHALLS

# EXERCICES DE RÉFLEXION SUR L'AVENIR

DOCUMENT DE VISION

*Architecture de la gouvernance*

## EXERCICES DE RÉFLEXION SUR L'AVENIR

L'exercice de réflexion sur l'avenir portant sur le renouvellement de l'architecture de la gouvernance a mis en lumière un point essentiel : l'ambition du Pacte pour l'avenir est bien loin de se résumer à un simple engagement des gouvernements locaux à contribuer à un nouveau contrat social. Le Pacte est un exercice de réflexion de notre écosystème multipartite qui nous oblige à revoir et à refondre notre relation avec les autres, avec nous-mêmes, et avec la planète.

Envisager l'avenir sous l'angle de l'architecture de la gouvernance est à la fois un point d'arrivée et un point de départ. Nous sommes parfaitement conscients que la transformation que nos communautés appellent de leurs vœux ne se produira que si elle se fait en partenariat, ce que nous avons pu constater au fil des ans. Le processus Town Hall de CGLU est en soi un espace de cocréation entre différents acteurs. Notre collectif a également demandé plus globalement aux États membres de l'ONU, lors du Forum politique de haut niveau, de répondre à la nécessité d'un système multilatéral qui refléterait réellement les voix des communautés locales, en assurant leur représentation et leur inclusion dans les mécanismes de prise de décisions des gouvernements locaux qui les représentent.

Nous avançons à présent en veillant à ce que les agendas mondiaux soient compris comme un tout par nos membres. Nous voulons savoir qui aura droit de s'asseoir à la table des prises de décisions, et donc qui détient le pouvoir, et comment transformer les institutions pour que ce pouvoir soit partagé équitablement. Parmi d'autres idées clés, la nécessité pour les acteurs non étatiques de se rallier à l'ODD 11 et au Sommet de l'avenir, l'importance d'impliquer les jeunes dans les discussions sur la gouvernance et la transformation des institutions multilatérales pour s'assurer que nous surmonterons les défis de manière inclusive.

### **1. Des conceptions et des aspirations communes pour reconstruire l'architecture de la gouvernance et aborder le déploiement du Pacte pour l'avenir**

- Notre collectif et ses allié-e-s souhaitent renouveler la gouvernance, reconstruire son architecture, changer la façon dont nous gouvernons et qui peut être impliqué dans le processus. Gouverner en partenariat, repenser le leadership, changer les règles du jeu, voici des idées encore abstraites que nous nous engageons à concrétiser.
- Il est maintenant temps de favoriser les changements institutionnels qui soutiennent et fournissent de manière adéquate de nouveaux éléments essentiels : les droits et les services publics que notre collectif doit protéger, renforcer et promouvoir en alliance avec tous les secteurs de nos sociétés. Notre collectif et ses partenaires ont estimé conjointement que le renouvellement du contrat social devra se baser sur la participation fondamentale des femmes et des leaders féministes dans les processus de prise de décisions.
- Lorsque des décisions nous affectent collectivement, nous devons toutes et tous prendre part à cette prise de décisions. Les participant-e-s considèrent que, pour réaliser Notre

programme commun et l'Agenda 2030 tout en ne laissant personne pour compte, le partenariat avec les organisations de la société civile au niveau local est essentiel, en mettant l'accent sur la nécessité de mieux écouter les voix des femmes et des jeunes. De cette manière, nous cherchons à contribuer au développement de communautés dotées d'une conscience critique, où la voix de nos jeunes est au cœur des agendas locaux (et mondiaux). Il s'agit là d'une condition nécessaire à l'égalité.

- Nous devons regagner la confiance et renforcer la démocratie grâce à de nouveaux outils, en donnant aux communautés locales les moyens de contribuer aux réformes dont nous avons besoin pour nos services publics, nos systèmes sociaux et environnementaux : l'alimentation, l'éducation, la santé, ou encore le développement économique. Il est temps de s'appuyer sur les innovations démocratiques et le rôle essentiel des GLR pour protéger la démocratie face aux menaces qui pèsent au niveau national.
- En tant que mouvement des GLR, nous pensons qu'une partie de la discussion à laquelle nous participons à l'ONU ne concerne pas seulement la démocratisation du système, mais sa réforme pour refléter ce qui préoccupe vraiment les personnes. Nous appelons les gouvernements nationaux, les organisations internationales et le système de l'ONU à reconnaître pleinement les gouvernements locaux comme un partenaire clé dans le développement mondial. Notre position privilégiée et notre engagement ferme à faire entendre la voix des populations dans les conversations mondiales doivent être pris en compte.
- Le mouvement municipal cherche à inspirer le changement nécessaire dans le leadership et l'exercice du pouvoir, en promouvant une approche féministe et bienveillante de la gouvernance. Comment faire pour que les urgences planétaires et leurs impacts sur toutes les dimensions de la vie et de la gouvernance se convertissent en une opportunité unique de provoquer le changement ? Nous avons besoin de transformer les approches descendantes ou de contrôle qui ont prévalu jusqu'à présent, et d'éradiquer les menaces qu'elles font peser sur la démocratie, la gouvernance et la confiance.
- Un multilatéralisme renouvelé, souple et adaptable pour faire face à des crises complexes doit impliquer structurellement les GLR pour faciliter et renforcer leur rôle dans la prévention des conflits et la promotion de la sécurité et de la paix. Nous avons également besoin de davantage d'espace pour l'expérimentation, pour prendre des risques et innover.
- Nous devons maintenant nous tourner vers nous-mêmes, reconstruire et renforcer notre propre architecture de gouvernance en mettant l'accent sur la subsidiarité afin de mieux représenter dans les instances internationales nos habitant-e-s et nos communautés. Nous devons tenir compte de la diversité culturelle, des différentes géographies et des systèmes de gouvernance, ainsi que d'un large éventail d'initiatives en faveur de l'action climatique.



facteurs sous-jacents qui ont conduit à l'augmentation des inégalités, qui se sont particulièrement aggravées après la pandémie de COVID-19. Cela requiert un renouvellement des mécanismes de prise de décisions et la mise en valeur d'outils, tels que ceux liés à la planification stratégique, que les GLR peuvent exploiter afin de prioriser les actions clés pour lutter contre ces inégalités croissantes. À son tour, contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030 et des autres agendas de développement mondiaux par le biais de l'action locale est la voie à suivre. Il faudra s'appuyer sur l'appel du Nouvel agenda urbain à appliquer le principe de subsidiarité, en donnant aux gouvernements et aux décideurs locaux et régionaux les moyens d'agir, afin de garantir que les cadres politiques soient effectivement adaptés à la réalisation des objectifs. Ce regain d'intérêt pour les objectifs est également essentiel à l'approche du Sommet de l'avenir des Nations unies.

Une attention particulière a été accordée à la **gestion des crises et des urgences complexes** en tant qu'élément clé du renouvellement de la gouvernance. Dans le contexte mondial actuel, elle doit être reconnue en tant que caractéristique structurelle de la gouvernance, avec des implications particulières pour les gouvernements locaux et régionaux, qui pour la plupart ne sont pas invités aux débats nationaux et internationaux. En ce qui concerne la gouvernance des urgences complexes, les systèmes de gouvernance à plusieurs niveaux doivent être considérablement modifiés pour permettre une gestion adéquate de ce type d'urgences. Elles nécessitent en effet des interventions gouvernementales rapides et radicales à tous les niveaux et évoluent à mesure que l'urgence avance. Veiller à ce que ces interventions soient fondées sur les principes de respect des droits humains, d'inclusivité et de participation nécessite un travail intensif qui doit être réalisé de manière collective. Les participant-e-s ont également convenu de l'importance d'adopter une compréhension plus large des crises et des urgences qui dépasse les conceptions et les cadres d'action occidentaux. Ceci est particulièrement pertinent dans les territoires qui subissent des crises multiples depuis si longtemps que l'on pourrait dire qu'ils ont besoin de modèles de gouvernance adaptés à la gestion d'un état de crise permanent. L'adoption d'une approche territoriale et inclusive de la redéfinition de l'architecture de gouvernance est donc cruciale et efficace, comme le montre le travail de l'Union africaine, qui a fait progresser les cadres de paix par le biais de dialogues intergénérationnels.

Les participant-e-s ont également souligné l'importance de renouveler les systèmes de gouvernance pour permettre l'élaboration de **politiques centrées sur les personnes**. Ils ont en effet souligné le rôle de diverses parties prenantes et outils à cet égard. Par exemple, les canaux de communication entre les jeunes et les acteurs intergouvernementaux ont été désignés comme des espaces importants pour l'inclusion. La proximité est également un levier clé pour centrer les personnes dans les processus d'élaboration des politiques. À ce titre, les villes de petite et moyenne taille ont été mises en avant comme des lieux d'apprentissage de la gouvernance locale de proximité. Les populations ont en contact plus direct avec le gouvernement local et il est plus habituel de les voir travailler main dans la main pour répondre aux besoins locaux au fur et à mesure qu'ils se présentent. En outre, les actions audacieuses et concrètes mises en avant par le gouvernement du Pays basque ont illustré le rôle que les GLR peuvent jouer dans l'articulation des valeurs de gouvernance centrées sur les personnes dans un territoire. Ils jouent également un rôle à l'échelle internationale, comme en témoignent les efforts de promotion de l'agenda 2030 déployés par les trois niveaux de gouvernement infranational du territoire, la création d'un forum participatif multipartite pour rapprocher l'agenda 2030 des populations, l'alignement des politiques sur le Pacte pour l'avenir de CGLU et la « Proposition NOW 2030 ». Cette dernière offre des pistes pour que les parties prenantes telles que les GLR jouent un rôle central lors du Sommet de l'avenir de 2024. Tous ces efforts sont également étroitement liés à la transformation du

système économique, car ils impliquent d'aligner les budgets sur les actions prioritaires, d'élaborer des indicateurs adéquats et de les aligner sur les budgets infranationaux.

### 3. Des principes partagés reliant la réflexion à l'engagement du mouvement municipaliste en faveur de l'égalité urbaine et territoriale

*La section précédente rassemble les contributions des participant·e·s à la conversation collective, qui ont permis d'identifier plusieurs dimensions essentielles pour redéfinir la finance et l'économie en tant que point d'entrée pour un avenir durable. L'analyse suivante explore la façon dont les actions locales conçues pour aborder certains de ces sujets critiques pourraient être façonnées, afin que ces actions fassent effectivement progresser l'égalité urbaine et territoriale, en évitant de reproduire involontairement les inégalités.<sup>1</sup>*

Thème clé abordé lors de la discussion	Comment les actions locales en lien avec ce thème peuvent-elles être étayées par les principes d'égalité de GOLD VI ?
<b><u>Définir une nouvelle architecture de gouvernance</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'adoption d'une approche fondée sur les droits peut donner aux GLR et aux parties prenantes les moyens de défendre et de protéger les droits des communautés locales, et d'intégrer la perspective des droits humains dans les processus décisionnels et les politiques.</li><li>• Aborder la dimension spatiale des inégalités peut contribuer à engager les communautés marginalisées et à leur donner les moyens de participer aux processus décisionnels.</li><li>• Promouvoir une nouvelle culture de la gouvernance infranationale peut favoriser une culture de collaboration, de coopération et de responsabilité mutuelle entre toutes les parties prenantes, y compris les GLR, les organisations de la société civile et le secteur privé. Elle peut renforcer la capacité des GLR à gérer efficacement les affaires locales et à s'engager avec diverses parties prenantes.</li><li>• L'adoption d'une architecture de financement et d'investissement adéquate est importante pour développer un cadre de financement et d'investissement qui soutient les buts et objectifs de la nouvelle architecture de gouvernance. Il permettra d'explorer des mécanismes de financement et des partenariats innovants afin de mobiliser des ressources pour le développement local.</li><li>• S'engager dans le temps peut garantir que les décisions reflètent les besoins et aspirations actuels des communautés locales. Cela garantit une perspective à long terme en intégrant les objectifs de développement durable dans les processus et les politiques de planification locale.</li></ul>
<b><u>Gestion des crises et des urgences complexes</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Adopter une approche fondée sur les droits peut garantir que les efforts de réponse aux situations d'urgence soient inclusifs, non discriminatoires et respectent la dignité et le bien-être des personnes et des communautés touchées. Elle donnera aux acteurs locaux les moyens de défendre les droits des personnes touchées par la crise.</li></ul>

<sup>1</sup>Cette analyse se base sur les conclusions du rapport 2022 [GOLD VI](#), la publication phare des GRL, produite en partenariat avec Knowledge in Action for Urban Equality (Connaissances en action pour l'égalité urbaine). La notion clé explique que pour que les actions locales, quelles qu'elles soient, fassent progresser l'égalité urbaine et territoriale, elles doivent être basées sur un ensemble de principes liés aux notions de droits, d'espace, de gouvernance, de finances et de temps. Vous pouvez consulter ces cinq principes dans leur intégralité [ici](#).

- S'attaquer à la dimension spatiale des inégalités peut aider à mettre en œuvre des mesures visant à garantir une répartition équitable de l'assistance et des efforts de reprise.
- La promotion d'une nouvelle culture de gouvernance infranationale peut renforcer le rôle des GLR dans les processus décisionnels, en garantissant leur participation active à la réponse à la crise et aux efforts de reprise. Elle permet de promouvoir la transparence et la responsabilité dans les structures de gouvernance et les processus décisionnels liés à la gestion de la crise.
- L'adoption d'une architecture de financement et d'investissement appropriée peut permettre d'explorer des modèles de financement innovants, de passer des partenariats pour maximiser les ressources disponibles et de garantir leur utilisation efficace.
- S'engager dans le temps permet de tirer des enseignements des expériences de crise passées. Elles viendront éclairer les stratégies actuelles de gestion des urgences et elles permettront d'intégrer les stratégies de résilience climatique dans les efforts de réponse aux crises et de reprise. Ainsi, nous serons mieux préparés aux urgences futures.

#### 4. Orientations politiques : principaux enseignements

***i. La crise du multilatéralisme et de la paix est liée à un modèle basé sur les gouvernements nationaux***

La crise systémique que nous traversons appelle à un dialogue renouvelé entre les gouvernements locaux, régionaux et nationaux, car le multilatéralisme est actuellement basé sur les intérêts nationaux. Comme nous le constatons à l'heure actuelle, l'ordre hérité de la Deuxième Guerre mondiale n'a pas permis de maintenir la paix ni de réduire les inégalités. Les gouvernements locaux et les organisations intergouvernementales sont mis au défi, et c'est souvent au niveau local que se trouvent les opportunités de construction de la paix. Les acteurs locaux ont une compréhension intime du contexte nécessaire pour obtenir une paix durable, et les gouvernements locaux et régionaux sont essentiels pour envisager des solutions face aux multiples crises que nous subissons.

***ii. Une coalition locale-mondiale pour un système multilatéral plus inclusif est nécessaire pour changer les règles du jeu***

Transformer la structure de gouvernance actuelle implique d'élargir l'agenda du système de gouvernance internationale. Cela requiert de passer des réformes pour refléter ce qui affecte les réalités quotidiennes des communautés. À cette fin, il demeure essentiel de placer les droits humains au cœur de nos préoccupations, et le moyen d'y parvenir est de rallier tous les acteurs non étatiques — gouvernements locaux et régionaux, universités, ONG — autour des objectifs de développement durable et des processus politiques à venir. Le rôle des acteurs non étatiques doit être inclusif, en ouvrant des espaces de participation et en renforçant les partenariats afin d'assurer la naissance de cette plateforme. Le prochain Sommet pour l'avenir, qui se tiendra en 2024, représente un moment crucial pour le renouvellement de la gouvernance. Notre programme

commun du Secrétaire général des Nations unies offre aussi la possibilité unique d'établir des partenariats avec la société civile au niveau local, de renforcer la confiance dans les institutions, d'envisager des mécanismes novateurs et de veiller à ce que les citoyen·ne·s voient que les institutions répondent à leurs besoins et à ce que ce sentiment prenne de l'ampleur.

***iii. Soutenir les gouvernements locaux et régionaux pour accélérer la réalisation des agendas mondiaux***

Cet exercice a clairement montré que les GLR sont conscients qu'ils ne peuvent pas réaliser seuls les agendas mondiaux et en particulier les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Il s'agit de se soutenir mutuellement, de soutenir toutes les sphères du gouvernement, la société civile et les communautés et d'investir dans l'architecture de la gouvernance que nous aspirons à créer — et pas seulement en temps de crise. Pour ce faire, il sera essentiel d'assurer un dialogue continu entre tous les acteurs à chaque étape du processus de renouvellement afin de renforcer l'appropriation, la confiance et la responsabilité et de veiller à ce que le nouveau système multilatéral reflète les points de vue de toutes et tous.

***iv. L'égalité des genres au cœur d'un contrat social renouvelé***

Un contrat social renouvelé ne peut voir le jour sans l'autonomisation des femmes, en garantissant l'égalité des genres et des opportunités pour toutes et tous. Inclure les voix des femmes et des enfants dans les processus de prise de décisions, faciliter la participation des femmes aux postes de direction ne sont que quelques-unes des étapes nécessaires au renouvellement de notre architecture de la gouvernance. À cette fin, les gouvernements locaux peuvent

jouer un rôle clé dans la promotion de l'égalité des genres grâce à leurs pratiques de gouvernance. Ils devront faire participer les femmes des communautés à l'élaboration des politiques locales, encourager les services de soins à s'attaquer aux normes de genre et promouvoir l'accès des femmes et des filles aux opportunités qui s'offrent à elles. Il sera également essentiel de réfléchir aux droits et aux services sociaux publics que notre collectif doit protéger et renforcer pour l'ensemble de la société, afin de s'assurer que les plus marginalisé·e·s ne soient pas laissé·e·s pour compte.

***v. Les gouvernements locaux et régionaux et leurs réseaux doivent être au cœur des décisions mondiales***

Les GLR et leurs réseaux estiment qu'ils peuvent jouer un rôle important en faisant entendre la voix des communautés dans les forums internationaux. C'est le niveau de gouvernement le plus proche de la population et il peut faire entendre les voix locales aux tables de décision mondiales. À cet égard, le rôle des GLR devra passer de consultatif à celui de véritable partenaire du système international. Pour ce faire, le système international doit cesser de considérer les gouvernements locaux et régionaux comme des acteurs secondaires en marge des documents. Il devra démontrer une réelle volonté politique de les inclure comme des partenaires clés du développement mondial pour la gouvernance de la paix, de la sécurité, des opportunités économiques et de la gestion des conflits.

***vi. Un écosystème financier mondial qui fonctionne pour toutes les populations***

Le nouvel écosystème de la gouvernance mondiale doit être en mesure de financer de



manière adéquate les services dont les communautés ont besoin. Le système multilatéral actuel est confronté à des défis importants, et nous ne sommes pas en mesure de garantir le financement des agendas mondiaux. Pour répondre à l'inégalité de la répartition des revenus et aux défis souvent rencontrés dans le développement de politiques qui réduisent les inégalités, l'écosystème financier mondial actuel doit être transformé et devenir plus ouvert, plus transparent et plus inclusif. Les cadres et mécanismes fiscaux doivent être repensés pour s'écarter du modèle de maximisation des profits, envisager une nouvelle façon de mesurer le bien-être, donner plus de pouvoir aux acteurs non étatiques et financer les objectifs. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions rendre nos modèles actuels moins vulnérables aux intérêts privés qui entrent souvent en conflit avec les biens communs.

**vii. *Un cadre mondial renouvelé pour la gestion des situations d'urgence***

Les systèmes de gouvernance multiniveaux doivent être préparés à répondre aux nouvelles exigences de la réponse aux urgences complexes (effondrement du climat, urgences sanitaires, crise de la sécurité et de l'énergie, crise des droits et de la citoyenneté pour les communautés). Il est essentiel de transformer les institutions multilatérales qui traitent des situations d'urgence, ce qui nécessite d'inclure les gouvernements locaux et les acteurs non étatiques dans les espaces traditionnellement occupés par les gouvernements nationaux, y compris le Conseil de sécurité des Nations unies. Il est essentiel que des institutions supranationales telles que la Banque mondiale, l'UNDC ou la Croix-Rouge s'engagent dans des dialogues avec les GLR.

**viii. *Une gouvernance renouvelée des nouveaux biens essentiels***

Les nouveaux biens essentiels sont des services publics novateurs que notre collectif doit protéger, renforcer et promouvoir en collaboration avec l'ensemble de la société. Il est nécessaire de favoriser un changement institutionnel qui permette de gérer correctement ces nouveaux éléments. Le rôle des GLR dans **la fourniture de services tels que le logement, la couverture sanitaire universelle, l'éducation, le travail décent, l'inclusion et le droit à l'alimentation et à l'eau** est essentiel pour s'assurer qu'ils atteignent correctement nos populations.

Ces nouveaux services publics doivent être au cœur des discussions multilatérales et des accords à plusieurs niveaux. Une fois identifiés et acceptés, l'objectif doit être de les gérer comme un bien public mondial. La gouvernance de ces nouveaux biens essentiels implique, dans de nombreux cas, de réévaluer le rôle du secteur public et de le soustraire à la logique du marché. Les soins de santé doivent être dispensés à toutes et tous, indépendamment du statut juridique ou des revenus. Le logement doit être démarchandisé et rendu aux communautés, géré par des institutions qui considèrent le logement comme un droit humain. L'alimentation et l'eau doivent se soustraire au profit et rester loin des fluctuations du marché, et le travail et l'inclusion numérique doivent être abordés au-delà de leur service aux entreprises privées, en mettant l'accent sur la prestation de services, les résultats, la qualité et l'efficacité.

**ix. *Renforcer la gouvernance locale et mondiale pour rétablir la confiance***

Le renouvellement du système international est lié aux efforts déployés à tous les

niveaux pour rétablir la confiance entre les communautés et leurs institutions. Les discussions sur la gouvernance doivent être liées à celles sur le renouvellement de la démocratie locale, à celles sur la citoyenneté. Le renouvellement du système multilatéral doit également répondre aux besoins des communautés, et pas seulement aux intérêts nationaux. Une architecture de la gouvernance qui prend en compte la fourniture de services de base et la protection des biens communs sera également une architecture dans laquelle les communautés auront confiance. Il est du devoir des GLR de maintenir le renouvellement de la confiance entre les communautés et les institutions, en tant que premiers répondants et représentants des citoyen-ne-s. À cette fin, les GLR doivent également savoir favoriser les décisions qui vont de l'avant en partenariat avec les jeunes, sur un plan horizontal. De cette façon, nous cherchons à contribuer au développement de communautés conscientes de leurs responsabilités, où la voix de nos jeunes est au cœur de l'agenda local.

***x. La subsidiarité, élément essentiel d'une gouvernance coopérative***

Le système multilatéral actuel met un accent disproportionné sur l'État-nation, qui est actuellement l'acteur dirigeant l'attribution des pouvoirs et des responsabilités. Cela réduit les rôles nécessaires des gouvernements supranationaux et infranationaux. La nouvelle architecture de la gouvernance doit comprendre que certaines questions sociales et politiques doivent être traitées au niveau le plus proche des communautés.

Les valeurs de décentralisation, de subsidiarité, d'autonomie et de responsabilité sont au cœur des transformations dont le système international a besoin. Elles sont essentielles pour répondre aux attentes de nos communautés, pour garantir que les visions locales soient prises en compte dans la sphère internationale et pour restaurer la confiance dans nos gouvernements.

## 5. Ressources

Titre
<a href="#"><u>CGLU, KNOW (2022). GOLD VI. Les voies GOLD VI pour l'égalité urbaine et territoriale : Combattre les inégalités par des stratégies de transformation.</u></a>
<a href="#"><u>CGLU Town Halls (2022). « Document politique sur la confiance et le gouvernement »</u></a>
<a href="#"><u>CGLU (2022). Le Pacte pour l'avenir de l'humanité</u></a>
<a href="#"><u>ONU (2022). Rapport du Secrétaire général sur « Notre programme commun »</u></a>
<a href="#"><u>Examen à mi-parcours du cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe</u></a>